



Note d'informations suite à la Convention citoyenne COVID-19

Séance du Samedi 5 décembre 2020, à l'Hôtel de ville de Grenoble

Pour rappel, trois éléments ont été soumis au comité :

- Avis sur la mesure d'accompagnement de la réouverture des commerces et adaptation des flux sur l'espace public
- Discussion sur rôle de la ville dans les actions de prévention pour les fêtes de fin d'année
- Discussion sur le rôle et le positionnement de la ville dans le déploiement de la vaccination

La mesure d'accompagnement de réouverture des commerces

- **Concernant la répartition entre les rues et commerces qui seront touchés et les possibles problématiques** que cette répartition pourrait soulever, notamment en termes d'équité entre commerçants :
 - La règle d'application est la suivante : s'il n'y a aucun conflit avec d'autres commerçants de la même rue, et que la demande entre dans le cadre légal, l'autorisation est accordée.
 - Si plusieurs demandes sont faites dans la même rue, il est demandé aux commerçants de se coordonner, de façon à ce qu'aucune situation de mésentente ou d'iniquité n'apparaisse.
- **Concernant la question de la logistique et des coûts potentiellement engendrés par la mesure :**
 - Les structures matérielles mises en place sont financées par les commerçants.
 - Il n'est possible d'occuper que le trottoir ou une place de stationnement : dans le cas d'une place de stationnement, lorsque des structures de type barrières doivent être mises en place, elles le sont par les commerçants eux-mêmes.
- **Concernant d'éventuels attroupements aux abords des magasins, ou de difficultés pour les commerçants à gérer ces files d'attentes :**
 - Les services de la mairie n'ont pas eu de remontées d'informations en ce sens à ce jour.
 -

Fêtes de fin d'années et limitation des contaminations : quel rôle pour la ville de Grenoble dans les actions de prévention ?

Rappel synthétique des éléments soulevés lors de la séance :

- Une communication de la ville positive et qui conseille sur des points précis
- Une campagne de tests massive, avant, pendant et après les fêtes
- L'inclusion des personnes démunies dans ces campagnes de tests et de communication



- La problématique des moyens de communication adéquats
- **Concernant la communication de la ville sur les fêtes de fin d'années, plusieurs actions sont mises en place, incluant une dimension de communication « positive » :**
 - Distribution de flyers et affiches estampillés « Bisou futé » dans les structures municipales et les commerces grenoblois, dans une démarche qui se veut à la fois positive et préventive.
 - Communication prévue également à la rentrée pour limiter la propagation du virus après les fêtes.
 - Le flyer a pour objectif d'informer sur la nécessité de réussir à concilier autant que faire se peut des règles sanitaires évitant la propagation du virus à Grenoble d'une part (où la circulation du virus est toujours active et alors que Santé Publique France annonce une recrudescence des cas de covid-19 à l'échelle nationale) et des moments de sociabilité indispensables à la santé mentale de toutes et tous d'autre part.
- **Concernant une campagne de tests massive, la ville n'a pas souhaité se positionner sur ce type de démarche, pour plusieurs raisons :**
 - Une campagne est déjà mise en place par la région en ce sens : par ailleurs, le conseil scientifique régional préconise des tests ciblés plutôt que des tests de masse.
 - La ville souhaite donc mettre en place ou favoriser des tests ciblés, également après les vacances, notamment avec des équipes mobiles, pour les personnes isolées.
 - Il s'agit également d'orienter vers les structures existantes : les pharmacies (qui peuvent effectuer des tests, par exemple) ; les laboratoires.
 - Il s'agira également d'activer des dispositifs de tests ciblés sur des quartiers spécifiques si détection d'épidémies locales.

Le déploiement de la vaccination en France et dans les territoires

Rappel synthétique des éléments soulevés lors de la séance :

- Une position de médiateur sur la question de la vaccination : il n'y a pas de bonne ou mauvaise solution
- Des débats publics sur la vaccination
- Mise à disposition des moyens logistiques de la ville
- Une logique de responsabilisation individuelle
- **La ville va organiser une conférence ouverte sur les vaccins pour la COVID-19, qui devrait se tenir fin janvier ou courant février.**
 - Il est prévu d'associer une pluralité d'acteurs : immunologistes, citoyens issus.es de la Convention citoyenne COVID-19, virologues, médecins, chercheur.euse.s, etc.
 - L'objectif de cette conférence réside dans l'apport d'informations pour tous et toutes, sans toutefois tomber dans la dichotomie « pour / contre » le vaccin. Il



s'agit plutôt de permettre aux grenoblois.es d'accéder à des informations issues de différentes sources et qui présenteront les différents aspects de la vaccination.

- La convention citoyenne COVID-19 pourra par ailleurs travailler en amont aux thèmes qui pourraient être abordés lors de cette conférence ouverte, afin de nourrir le débat.
- **Concernant la logistique pour la vaccination, ce sont aujourd'hui les centres hospitaliers qui s'y préparent**, notamment pour la distribution des premiers vaccins qui devront être conservés à une température de -60 degrés.

Le fonctionnement du comité

- **Concernant les délais d'envoi des informations aux membres des séances présentielle**s : il est difficile pour la cellule de crise d'anticiper les sujets, qui, s'ils sont prévus trop en amont, courent le risque d'être désuets au moment du comité. L'adaptation à la crise implique en effet une temporalité complexe et parfois difficile à tenir, notamment pour les participant.es à la convention citoyenne, qui ont aussi besoin de connaître plus en amont les sujets.
 - Ces contraintes étant posées, une attention particulière sera accordée à la transmission des informations.
 - L'objectif d'une transparence accrue et d'une meilleure communication entre la cellule de crise et les membres de la Convention citoyenne est de nouveau posé.
- **A ce titre, Laurence Creton-Cazanave, sociologue et observatrice des deux premiers comités, continuera à accompagner le dispositif** pour le faire évoluer et nourrira la réflexion son fonctionnement, **en devenant garante du dispositif.**